

L'acquit du feu

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 48

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« CE QU'IL Y A DEDANS ! »

A NOTRE époque, quiconque se respecte doit être quelque chose en « ogue » : les uns sont démagogues, les autres géologues. On pourrait remplir des pirogues avec les graphologues. Enfin, nous avons les psychologues.

Devant ces derniers, que les chapeaux balayent la poussière, car leur savoir est grand ! Autant de têtes avait l'hydre de l'antiquité, autant de branches a leur science. Ils doivent être gens de suffisance, gens de capacité, et connaître jusque dans leur moëlle l'onirocritie, la métaphysique, la physiognomonie, la météoposcologie et quelques autres.

Tandis que les graphologues ont besoin, pour exercer leur art, de papier, de plumes et d'encre, tandis que les graphologues regardent à la loupe si les boucles de vos *f* sont en cercle ou en spirale, tandis qu'ils ont besoin d'une échelle pour voir si vos lignes suivent une marche ascendante ou descendante; un regard, un seul regard, suffit au psychologue pour envelopper son sujet et le juger.

Vous me demanderez peut-être comment on fait pour envelopper un sujet dans un regard ? A cela, je vous répondrai de ne pas sortir de la question.

Donc, le psychologue a réuni toute sa science dans son œil. Il n'a pas de ces regards superficiels qui vous effleurent à peine en passant; le sien plonge, telle une sonde, dans votre être le plus intime. Et quand la sonde ressort, vous êtes taxé.

Heureuses les personnes qui ont le don de la psychologie. Pour elles, pas ou presque pas de risques. Elles savent d'emblée ce qu'elles ont à craindre ou à espérer des gens qui cherchent à leur plaire. Elles ne sont non plus déçues en amitié, puisque, pour choisir leurs amis et avant de s'attacher à eux, les psychologues leur font subir, à leur insu, un examen serré où les apparences et les patronages ne comptent pas. Si même les gens soumis à ces investigations en ont conscience, ils ne sauraient — chose curieuse — s'y soustraire, tellement est intense la force de l'œil psychologique qui les scrute.

— Mais, me direz-vous, il n'est pas donné à tout le monde d'être psychologue.

D'accord. C'est pourquoi j'ai cherché à offrir aux simples mortels un moyen de remédier à cette lacune.

On a découvert les rayons X et la photographie des corps opaques. Grâce à cela, nous savons quelle partie de nos os tombe en ruines et a besoin d'être recrépie. Sous les influences extérieures nous voyons les compartiments de nos cervelles jouer comme le clavier d'un piano. Or, maintenant que l'on peut examiner avec attention notre intérieur, de la tête aux pieds, afin de voir quel rouage de la machine a besoin du mécanicien, j'ai l'intention de perfectionner la découverte.

Au lieu de ne photographier que l'individu physique, pourquoi ne pas photographier aussi l'individu moral? Ne serait-ce pas beau, très beau ?

On vous envoie un enfant à éduquer. Vous photographiez son moral pour vous assurer de ses aptitudes.

Vous voulez vous marier? Vous et Elle, faites photographier votre intérieur. Vous échangez les images et voyez si vous pouvez vous convenir.

Que de déboires et de méprises évités !

Vous voulez entrer en relations d'amitié ou d'affaires avec quelqu'un? D'abord son portrait, et vous verrez par là jusqu'à quel point vous pourriez vous entendre.

Et même il y aura des surprises, des surprises cruelles ! On pourrait dissimuler l'appareil dans un coin de son appartement et prendre, clan-

destinement, le cliché de ses visites. Que de révélations ! Que de gens attrapés !

Mais il me vient un scrupule : Prendre l'image du caractère, ce n'est pas le changer. Or j'ai bien peur que, malgré tous les avertissements, des fiancés incompatibles ne se jettent dans les bras l'un de l'autre; que les gens continuent à jouer à la Bourse, et que souvent, malgré tout, les invités, tout en faisant la bouche en cœur, ne continuent à pester contre leurs hôtes.

Alors, somme toute, si elle ne doit rien changer aux circonstances de la vie, à quoi sert ma découverte ?

Et pourtant, il y a là quelque chose à faire
ELÉONORE BICHLER.

LE COIN DES ARITHMÉTICIENS

Nous avons reçu la lettre que voici :

Monsieur le Rédacteur,

La solution que vous avez donnée dans votre dernier numéro du problème proposé par vous il y a quelques semaines est incomplète. Du fait que l'âge du père au moment de la naissance du fils n'est pas indiqué, ce problème admet un nombre indéfini de réponses. En effet, représentons par n les années du père à ce moment. Il en résulte qu'il aura trois fois l'âge de son fils quand il aura $n + \frac{n}{2}$ années (car alors le fils en aura $\frac{n}{2}$ et $\frac{n}{2}$ est le tiers de $\frac{3n}{2}$); et qu'il n'aura plus que deux

fois cet âge quand il aura $2n$ et son fils n années. Or nous pouvons donner à n un nombre indéfini de valeurs sans sortir des probabilités. Si le père a 20 ans à la naissance du fils, il aura 3 fois l'âge de celui-ci 10 ans plus tard et 2 fois 20 ans plus tard; si le père a 40 ans, les deux autres chiffres seront 60 et 80, etc.

Autre problème.

En fait de problème, en voici un autre d'un genre un peu différent, et qui amusera peut-être vos lecteurs.

« Combien M. Thiers (= $\frac{1}{2}$) aurait-il dû avoir d'enfants pour que sa famille formât un entier ?

A. R.

Et voici encore, à l'occasion du problème n° 2, dont nous avons donné, samedi, la solution, les correspondances que nous avons reçues.

De Berne :

Mon cher Conteur,

Ton problème n° 2 comporte plusieurs solutions. En rentrant dans la limite des âges admis pour la paternité, il y aurait :

Age du fils 18 20 22 24 26 28 30, etc.

Age du père 36 40 44 48 52 56 60, etc.

« Il y a quelques années » représente chaque fois la moitié de l'âge du fils : 9 ans, 10 ans, 11 ans, etc.

De Montreux :

Vous dites que vous n'avez pas reçu de réponse juste pour le second problème dont vous donnez la solution. En voici une qui vaut bien celle que vous donnez et que d'autres : Le père avait aux deux époques 30 et 40 ans. Ainsi à 45 ans, un père a 3 fois l'âge de son fils de 15. — 15 ans plus tard, il n'en aura que le double, puisque 30 est la moitié de 60.

B. GILLIARD.

Ça dépend. — Un garçonnet qui assiste à la préparation d'un gâteau observe avec inquiétude une goutte cristalline au nez de sa grand-mère.

Celle-ci, les mains enfarinées, et se tournant vers lui avec un bon sourire :

— Petit, aimes-tu le gâteau ?

L'enfant, embarrassé :

— Ça dépend.

— Comment, ça dépend ?

— Oui, ça dépend, balbutie l'enfant, dont l'embarras devient évident.

— Mais, voyons, insiste la grand-mère, dis-moi franchement, aimes-tu le gâteau ?

L'enfant, d'une voix désespérée, car il vient de voir tomber la gouttelette :

— Oh ! non, grand-mère !... ça a dépendu !

L.

FRANÇAIS D'IMPORTATION

A PROPOS de notre article de samedi dernier, intitulé : *Français de Germanie*, un de nos lecteurs a l'obligeance de nous adresser la circulaire d'une maison étrangère, expliquant le moyen de se servir d'une règle à calculer qu'elle a inventée ou dont elle a la vente.

Cette circulaire est trop longue pour que nous puissions la reproduire in-extenso. On y relève entre autres les phrases suivantes :

« Un merveilleux petit calculateur. Toutes multiplications, calculs de prix, d'intérêt et *aux décimaux faits dans un clin d'œil.* »

« S'il est nécessaire de noter les premiers chiffres avant que vous ayez le *total entier*, il faut seulement écrire, etc. »

« Quand les premiers chiffres divisés sont mille, faut-il (pour « il faut ») aussi compter le produit (3) comme mille et vous trouverez le *total d'être 3013.* »

« *Calculation aux décimaux.* »

« *Calculation d'intérêt.* »

« Après avoir placé votre *comma*, vous trouverez que la dite somme d'argent vous rapportera... etc. »

« D'autres machines à calculer *deux fois si bonnes peut-on* (pour « on peut ») pour *800 cent francs.* »

Et voilà !

Injustice. — Un ivrogne traverse une rue en titubant. Tous les gens qui le voient s'exclament : « Quelle honte ! quel scandale ! »

— C'est incroyable, observe l'ivrogne, avec une douce philosophie, lorsque j'ai bu, tout le monde le remarque, et personne ne fait attention lorsque j'ai soif !

L'acquit du feu. — Il brûle chez le banquier X... Un spectateur de l'incendie, à qui le banquier avait avancé de l'argent contre des reconnaissances de dettes, s'écrie :

— Miracle ! Miracle ! Un incendie qui éteint !...

— Qui éteint quoi ?

— Toutes mes dettes !

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine : Dimanche 3^e novembre, en matinée : *Le Juif-Er-rant*, drame en 5 actes et 13 tableaux.

En soirée : *La Défense du Foyer*, comédie inédite en 3 actes, de notre compatriote M. Georges Jaccottet. — *Le Bonheur, mesdames !* comédie en 4 actes.

Mardi 2 décembre : *La Demoiselle de Magasin*, comédie en 3 actes, très amusante.

Judi 4 : *La Rue du Sentier*, comédie en 4 actes, de Pierre Decourcelles et André Maurel. Première à Lausanne.

Vendredi 5, relâche pour la *soirée de Belles-Lettres.*

Location au Théâtre. — Téléphone 1032.

Kursaal. — C'est une évocation vivante du grand homme, que celle qu'évoque M. Hopkens, le célèbre imitateur; on a l'impression d'avoir devant les yeux l'image réelle de Napoléon. Ce numéro fera courir tout Lausanne.

Dans le même programme, ce soir, figurent encore les Colmans, clowns musicaux et excentriques, et une comédie, *Le Baiser*, de Banville, avec M. Saint Mars, lauréat du Conservatoire de Paris, et Mme Germaine Bray, du Théâtre des Arts. Puis, ce sont les vues nouvelles du « Pathé-Journal », et une série de films de premier ordre.

Demain dimanche, matinée.

Amis de la nature et de la bonne peinture, rendez-vous tous aux Galeries du Commerce. Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Rouge, G. Flemwel. Entrée gratuite.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^o.